

# Lettre du CEERE

Lettre du mois de Mai 2023

Newsletter May 2023

Numéro 173

## SOMMAIRE

1. Éditorial – Français... *and English*
2. Publications récentes
3. La gazette de l'éthique animale
4. En ligne – Online
5. Agenda du mois de Mai
6. Appel à communications
7. L'AAMES
8. Soutenir l'éthique
9. Divers

## *Bye bye !*

Après avoir créé la *Lettre du CEERE* (premier numéro en octobre 2007), dans la suite de l'érection du CEERE comme structure porteuse du Master éthique puis du doctorat (2005), je laisse aujourd'hui au Pr Jean-Christophe Weber le soin d'en continuer l'édition. Avec une équipe de collègues de diverses disciplines de l'université de Strasbourg, j'avais conçu ce master dont j'ai été directrice de programme jusqu'en 2018, ainsi que le CEERE dont j'ai été la directrice jusqu'à aujourd'hui. Ce qui impliquait le travail de directrice de rédaction grâce à l'aide des deux secrétaires successives du CEERE : Nadège Hekpazo puis Lucie Cordazzo.

Devenue professeure émérite depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, je quitte à présent toute fonction de responsabilité active au CEERE. Je remercie tous ceux et celles avec qui j'ai eu la joie de collaborer en particulier via cette *Lettre du CEERE* durant 16 ans ! Merci à vous, lectrices et lecteurs attentifs, francophones et anglophones, à vous qui réagissiez épisodiquement ou régulièrement à un éditorial ou un ouvrage recensé ou une actualité, à vous qui nous informiez de vos propres actualités en éthique, à vous qui nous avez soutenu de diverses manières !

L'éthique cependant continue ! Une nouvelle équipe prend le relais ! Je lui souhaite bon vent.

Marie-Jo Thiel

# 1. Editorial

## Quelles limites à l'utilisation des corps morts ?

Le 4 avril dernier, le laboratoire D.R.E.S (Droit, religion, entreprise et société) a organisé au collège doctoral européen de l'Université de Strasbourg un séminaire sur « les corps morts » ouvert aux doctorants de plusieurs écoles doctorales. Parmi les questions débattues au cours de cette séance, figuraient celles relatives aux diverses utilisations *post mortem* des corps humains. On sait que la dissection des cadavres, en affinant l'exploration anatomique, a contribué au développement de la clinique et a ouvert la voie à des pans importants de la médecine moderne.

Ces avancées scientifiques se sont ultérieurement prolongées par les possibilités thérapeutiques liées aux prélèvements de parties du corps humain. En France, la loi Caillavet du 22 décembre 1976 a instauré une présomption de consentement (*opting out*), qui se retrouve dans un nombre croissant de pays, puisque certains, comme l'Angleterre ou les Pays Bas, s'y sont ralliés récemment. Toujours en France, la loi relative à la bioéthique du 6 août 2004 précise les conditions dans lesquelles il est autorisé de porter atteinte à l'intégrité du corps humain, pour la recherche scientifique et « dans l'intérêt thérapeutique d'autrui ». Avec l'aval de nombreuses autorités religieuses et sauf refus que le défunt aurait fait connaître à l'Agence de la Biomédecine ou dont témoigneraient ses proches, de nombreuses parties du corps peuvent être transplantées : outre les organes, ces prélèvements peuvent concerner des tissus variés, notamment cornée, os, moelle, articulations, ligaments, valves cardiaques, veines, artères ou nerfs, tendons ou cartilages. La mort fait ainsi du corps un magasin remarquablement achalandé dont les articles les plus prisés sont rémunérés dans certains pays, ce qui génère un commerce international.

De plus, les frontières entre connaissance, exhibition et profit s'avèrent poreuses. En 1994 aux États-Unis, dans le cadre du *Visible human project*, un condamné à mort a été exécuté puis congelé et découpé en fines tranches présentant des coupes de toutes les parties du corps, ce qui a permis de diffuser sur internet le premier être humain virtuel. Encore plus saisissants, les procédés de plastination, mis au point par von Hagens, permettent de conserver les cadavres par injection de silicone. Les corps de ceux qui y ont consentis de leur vivant ont été exhibés, avec l'invocation de justifications pédagogiques pour en rendre tous les organes intégralement visibles. L'exposition itinérante *Our body*, dont la Cour de cassation a fini par confirmer l'interdiction en France, a attiré des millions de visiteurs à travers le monde.

Les logiques spectaculaires et marchandes contrastent avec les visées thérapeutiques, actualisant diverses volontés d'utiliser les morts. Quelles limites fixer à de tels projets ? Pour qu'il ne s'agisse pas d'une simple exploitation, les humains se trouvent rappelés à leurs responsabilités face à ceux d'entre eux qui ont perdu la vie, ils sont amenés à se demander quelle réciprocité instaurer avec eux, quelles gratifications leur apporter.

*Pascal HINTERMEYER, Professeur émérite de l'Université de Strasbourg*

# 1. Editorial (English)

## How Might We Restrict the Use of Dead Bodies?

On April, 4, the D.R.E.S laboratory (Research laboratory for Law, Religion, Enterprise and Society of the University of Strasbourg) organised a seminar on "dead bodies" at the European doctoral college of the University of Strasbourg. It was open to doctoral students from several doctoral schools. Among the issues discussed during this session were those relating to the various post-mortem uses of human bodies. It is well known that the dissection of cadavers, by refining anatomical exploration, contributed to the development of clinic practice and paved the way for important parts of modern medicine.

These scientific advances were later extended by the therapeutic advantages made possible with the removal of human body parts. In France, the Caillavet Law of December 22, 1976 introduced a presumption of consent (opting out), which is now found in a growing number of countries, since some of them, like England and the Netherlands, have recently followed this path. Still in France, the law on bioethics of August 6, 2004 specifies the conditions under which it is authorised to infringe on the integrity of the human body, namely: for scientific research and "in the therapeutic interest of others". With the approval of many religious authorities and unless the deceased had informed the Biomedicine Agency of his or her refusal or his or her relatives have testified to such a refusal, many parts of the body can be transplanted: in addition to organs, these samples can concern various tissues, in particular corneas, bones, marrow, joints, ligaments, heart valves, veins, arteries or nerves, tendons or cartilage. Death thus makes the body a remarkably well-stocked shop, with the most prized items being paid for in certain countries, thus generating an international trade.

Moreover, the boundaries between knowledge, exhibition and profit making are proving to be porous. In 1994 in the United States, as part of the Visible Human Project, a death row inmate was executed, then frozen and cut into thin slices showing sections of all body parts, which made it possible to broadcast the first virtual human being on the Internet. Even more striking are the plastination processes, developed by von Hagens, which allow corpses to be preserved by injection of silicone. The bodies of those who consented to this while still alive were exhibited, with pedagogical justifications for making all the organs fully visible. The travelling exhibition *Our body*, whose ban in France was eventually upheld by the *Cour de cassation* (French supreme court), attracted millions of visitors worldwide.

Commercial and show-biz logics contrast with therapeutic aims, they realize different objectives in the use of dead bodies. What limits should be set to such projects. In order that it is not a question of simple exploitation, humans are reminded of their responsibilities towards those among them who have lost their lives, they are led to ask themselves what reciprocity to establish with them, what gratifications to give them.

*Pascal HINTERMEYER, Professor Emeritus at the University of Strasbourg*  
*Translated by Mic. M. EROHUBIE, PhD. Unistra.*

## 2. Publications récentes

Thibaud Pombet, *Le cancer chez les adolescents et les jeunes adultes. Enquête sociologique dans les services de soin*, Arcueil-Paris, Doin, Institut de la Personne en médecine, 2021, pp. 158

Ce livre issu d'une thèse de doctorat en sociologie présente les résultats d'une recherche qualitative menée dans deux services d'Île de France dédiés exclusivement aux Adolescents et Jeunes Adultes (AJA) atteints de cancer et dans des associations de patients. A partir de l'exemple de la cancérologie, l'ouvrage interroge les fondements d'une prise en charge distinctive par catégories d'âge : sur quelles spécificités est créé un groupe spécifique de patients ? Quels sont les savoirs qui sont mobilisés ? « Quelles sont les pratiques de personnalisation des soins à raison d'une catégorie d'âge ? » (p.7). Articulé en trois parties en trois parties ponctuées par les textes d'un jeune rappeur qui a mis en paroles et en musique son expérience du cancer, l'ouvrage soulève de nombreuses questions éthiques. Il explore la tension entre identité de « malade » et identité liée à l'âge, il analyse les effets d'un dispositif de soin sur l'expérience de la maladie, il lie l'idéal de la personnalisation des soins à une lutte pour la reconnaissance des patients et des jeunes.

La première partie retrace les modes d'entrée dans la maladie et la mise en place du traitement pour ces jeunes de 15 à 25 ans. Elle montre comment cette catégorie d'âge a été progressivement définie par l'institution médicale comme ayant des besoins spécifiques. Une deuxième partie s'arrête sur la manière dont le quotidien des professionnels, des jeunes et de leurs proches est façonné par la personnalisation des soins. Elle relève « les paradoxes de l'expérience vécue par ces jeunes entre les promesses de la reconnaissance portées par ces lieux de soins - personnalisation des relations, autonomisation et singularisation - » (p. 75) et les contraintes propres à l'activité soignante. Une troisième partie montre l'après-cancer, elle révèle à quel point la maladie est structurante pour l'individu et occasionne une reconfiguration du rapport à soi et aux autres. Avoir eu un cancer, toutefois, peut entraîner des formes de stigmatisation ou de discrimination qui amènent les jeunes à taire un événement si important de leur parcours existentiel : « singulière expérience que celle de sujets redoutant une exclusion au motif même de ce pourquoi ils semblaient en mesure d'espérer une reconnaissance affective, juridique et d'estime sociale » (p. 144).

Le processus de personnalisation se met en place à deux niveaux. Le premier est celui du choix du protocole thérapeutique où se confrontent différentes cultures professionnelles, notamment les médecines pédiatriques et d'adultes. Le deuxième procède par une considération des caractéristiques psychosociales des patients de cet âge : « en passant successivement par une reconnaissance sur les plans de la sollicitude personnelle et de la sphère juridique, le projet de personnaliser les soins des AJA revient à reconnaître, sur le plan de l'estime sociale, la singularité des jeunes patients » (p. 45). Reconnaître ces jeunes dans leur spécificité signifie s'adapter le plus possible à leurs besoins spécifiques, par exemple dans l'aménagement des horaires ou des espaces, dans le rapport à l'intimité ou dans les formes de sociabilité. Mais l'idéal d'une prise en charge individualisée se heurte aux contraintes des services, aux règles ou aux rôles professionnels institués et peut susciter de nombreux conflits.

Personnaliser, enfin, risque de réduire la complexité de l'expérience des jeunes aux attentes et aux représentations sociales liées à leur âge. Un paradoxe se dessine alors, entre le rappel à la singularisation et une interprétation des conduites des patients à la lumière de ce qu'un adolescent

est censé être, faire ou ressentir : la révolte, la paresse, l'irresponsabilité, les sauts d'humeurs ou la non-observance. De très belles pages sont ainsi dédiées à des situations qui, à rebours, bousculent la vision sociale de l'adolescence, comme le « déni » d'une mort imminente ou la fin de vie.

Ce livre a plusieurs mérites. Il aborde une question, celle de la personnalisation des soins chez les adolescents et les jeunes adultes, qui n'a pas encore suscité une attention majeure. Il s'adresse à un lectorat très divers et il le fait avec une grande clarté, tant du point de vue du langage – jamais jargonnant - que de celui du plan et de la démonstration. Il aborde l'expérience de la maladie dans toute sa trajectoire, depuis le moment du diagnostic à la reprise d'une vie après le cancer. Enfin, les descriptions sont toujours "justes" : avec pudeur, en évitant tant l'esquive que la complaisance, elles constituent un témoignage de ce processus de reconnaissance de l'autre qui est au cœur de la recherche.

*Nicoletta DIASIO, Faculté des sciences sociales, Université de Strasbourg, UMR 7069 LinCS, IUF.*

*Tangi Cavalin, L’Affaire. Les dominicains face au scandale des frères Philippe, Éditions du Cerf, 2023, 757 pages, 29€*

« L’affaire » est un scandale qui a fait de nombreuses victimes adultes, directes et indirectes. Elle concerne les agissements abusifs de Thomas et Marie-Dominique Philippe, deux frères de sang et de religion (dominicains), auxquels il faut ajouter un oncle (Thomas Dehau) et d’autres membres de la famille, ainsi que des victimes devenues à leur tour auteurs de violences sexuelles et dont Jean Vanier est sans doute la figure la plus éminente. Le présent ouvrage n’aborde cependant pas « tout » de cette affaire aux très longues ramifications, mais se concentre – et c’est déjà énorme ! – sur le rôle de l’institution dominicaine. Il fait suite à la lettre de mission (30 janvier 2020) du frère Nicolas Tixier, provincial de France, de constituer une commission historique pour éclairer en toute indépendance – et ce fut le cas – les « conditions à la fois individuelles, institutionnelles et plus généralement sociales qui ont rendu possibles ces faits », voire qui les ont « encouragés ».

Le livre s’ouvre avec des portraits de femmes adultes qui ont en commun un fort désir de spiritualité auquel les frères Philippe répondent de manière très ambiguë comme l’explicite tout l’ouvrage, appuyée sur des distorsions cognitives majeures puisque les actes sexuels sont considérés comme mystiques et ne sauraient donc être peccamineux. Tangui Cavalin décline aussi les sources familiales de la famille Dehau-Philippe, bourgeoise, monarchique et catholique, traumatisée par la défaite de la France en 1870. Un ancrage qu’on ne comprend qu’en lien avec l’histoire sociétale elle-même relue de « manière religieuse » (191), et qui influence le choix de l’ordre dominicain afin d’y défendre les valeurs religieuses traditionnelles. Tangi Cavalin évoque à ce propos une logique de « domestication de la religion » (205 sq) : les frères Philippe utilisent la religion et les dominicains pour servir leurs propres intérêts et justifier leurs dérives mystico-érotiques selon une généalogie que l’ouvrage retrace. Les deux frères sont condamnés par le Saint-Office mais le caractère secret de la sentence leur permet pour ainsi dire d’y échapper...

L’ouvrage est un vrai roman-feuilleton s’il n’était aussi tragique. Il doit donc aussi être lu du point de vue éthique afin de pointer les multiples dysfonctionnements de cette « Affaire », le caractère systémique des abus commis par des personnes dont on a pu vanter les bonnes œuvres et la vertu...

*Marie-Jo Thiel, professeur émérite de l’Université de Strasbourg*



## *Vestige d'un temps révolu, la conversation est en voie de disparition*

David Le Breton : sociologue - Extrait de son article paru dans Le Monde du 03 janvier 2023.

Dans le monde contemporain de l'hyperconnexion, les conversations qui sollicitent un face à face ou plutôt un visage à visage, une écoute, une attention à l'autre, à ses expressions, deviennent rares, de même le tact qui les nourrissait. Souvent en effet elles sont rompues par des interlocuteurs toujours là physiquement mais qui disparaissent soudain après l'audition d'une sonnerie de leur portable ou dans le geste addictif de retirer ce dernier de leur poche dans la quête lancinante d'un message quelconque qui rend secondaire la présence bien réelle de leur vis-à-vis. Ils regardent ailleurs et quittent l'interaction, abandonnant là leur interlocuteur qui reste les bras ballants, en se demandant que faire de ce temps d'effacement de la présence, ce moment pénible où on l'a éteint en appuyant sur la touche « pause » de l'existence. L'autre devant soi a ontologiquement moins d'épaisseur que les autres virtuels, susceptibles d'envoyer un message ou de téléphoner. Il fait de la figuration, immédiatement liquidé au moindre soupçon de l'arrivée possible d'un texto.

Même le repas de famille autrefois haut lieu de transmission et de retrouvailles tend à disparaître. [...] La communication en revanche sature le quotidien et dévore toute l'attention, elle implique la virtualité, la distance, la décorporation, l'efficacité, la rapidité, l'utilité. Elle est dans l'impatience, la vitesse, le réflexe et non la réflexivité. Elle juxtapose les acteurs et elle ressemble le plus souvent au transfert de communiqués. À l'inverse, la conversation sollicite une disponibilité, une attention à l'autre, un échange, une flânerie, une intériorité, la valeur du silence et du visage, l'incertitude du cheminement. Elle est une consécration mutuelle mais elle exige que le fil invisible qui relie les individus en présence ne se rompe pas.

Nous entrons en ce sens dans une société fantomatique où même dans les rues, les yeux sont baissés sur l'écran dans un geste d'adoration perpétuelle, et non plus ouverts sur le monde environnant. La plupart de nos contemporains sont aujourd'hui presque en permanence prosternés devant leur portable qui les pousse en avant ou les maintient dans une sorte d'hypnose sans fin qui les coupe de leur environnement immédiat. Ils parlent seuls, commentant souvent leurs faits et gestes. Ce qu'ils disent importe finalement peu. Le portable est devenu partout autour de nous un cinquième membre encore plus ou moins détachable avant qu'il ne soit greffé à une main ou à une oreille. On n'a jamais autant communiqué, mais jamais aussi peu parlé ensemble. La parole glisse dans la seule nécessité du rappel de contact, ce que les linguistes nomment la dimension phatique du langage, mais qui est insuffisante en elle-même pour établir la réciprocité et l'échange d'une signification pertinente. Ces innombrables « contacts » au quotidien ressemblent à une relance technique de confirmation de soi. En revanche, fondée sur la continuité de la prise en compte de l'autre, la conversation est en voie de disparition.

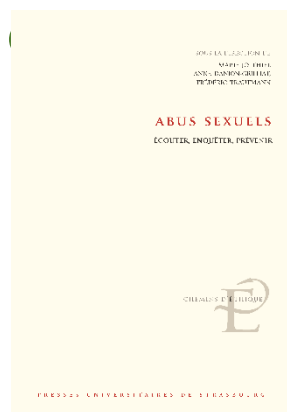
Ce recours hypnotique au portable ajoute encore à l'hyperindividualisation de nos sociétés, il renforce l'indifférence aux autres autour de soi que l'on heurte parfois sur le trottoir tant l'attention est captive de l'écran. Chacun désormais tend à faire un monde à lui tout seul. La réciprocité du visage à visage dans la respiration de l'échange devient une exception. Cette fascination est une déclinaison saisissante de la disparition de soi : ne plus être là dans une attention au monde, mais ailleurs, absorbé en soi. Nous sommes de moins en moins ensemble et de plus en plus les uns à côté des autres dans l'indifférence ou la rivalité. Plus l'on communique et moins l'on se rencontre, plus l'autre vivant devant soi devient superflu. [...] La connexion prend le pas sur une conversation renvoyée à un anachronisme.

David Le Breton, professeur émérite de l'Université de Strasbourg  
1 Dernier ouvrage paru : Des visages. Une anthropologie (Métalléi poche)

## Les dernières publications 2022 de la collection

### « Chemins d'Éthique »

des Presses universitaires de Strasbourg.



#### Abus sexuels Ecouter, enquêter, prévenir

Par Marie-Jo Thiel, Anne Danion-Grilliat, Frédéric Trautmann

Cet ouvrage propose une étude approfondie sur la question des abus sexuels, de pouvoir et de conscience. Il traite également des relations d'emprise, des abus psychologiques et spirituels qui leur sont connexes. Ces sujets sensibles sont analysés en amont et en aval, dans la société comme dans l'église catholique. L'originalité de cette approche repose sur une large confrontation de points de vue interdisciplinaires et internationaux. Cette étude est unique en son genre dans le paysage des publications francophones. Elle reprend et poursuit un travail engagé dans le cadre

des Journées Internationales d'éthique de Strasbourg, de mars et juin 2021.

#### Droits de l'homme : quelle universalité ?

Par Frédéric Rognon

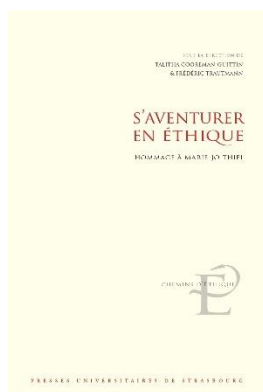
Déclarés « universels » depuis 1948, les droits de l'homme n'ont jamais fait complète unanimité. Ils sont aujourd'hui confrontés à de nouvelles acceptions au nom du relativisme ou du communautarisme et leur universalité présumée ne recouvre pas nécessairement celle que revendique également d'autres dogmes et croyances. Ces droits de l'homme sont-ils enfin inclusifs de tous les autres droits qui fondent les sociétés ?



#### S'aventurer en éthique. Hommage à Marie-Jo Thiel

Par Talitha Cooreman-Guittin, Frédéric Trautmann

Si la référence à l'éthique fut longtemps liée aux seuls protocoles du monde médical et scientifique, ses problématiques interpellent aujourd'hui bien d'autres champs disciplinaires. Elles ne conduisent pas seulement à penser de manière théorique, normative ou pratique nos actes individuels et nos conduites sociales; elles promeuvent aussi des principes de responsabilité et des valeurs humanistes communes.





## 4. La Gazette de l'éthique Animale

### L'animal signal d'alarme d'une violence intrafamiliale ?

Le sénateur *A. Bazin*, la bâtonnière du barreau de Paris, entourés de l'eurodéputé *F.X. Bellamy*, du ministre bruxellois du Bien-être animal *B. Clerfayt* et de *J. Kouchner* président de 1health-média ont organisé le 17/03/23 à Paris le colloque « une seule violence ». Son but étant de faire dialoguer différents savoirs d'experts trop longtemps restés séparés afin de confirmer le lien existant entre maltraitance humaine et celle de l'animal pour agir de concert efficacement. De nos jours la misère animale signe souvent une misère humaine sous-jacente et l'animal révèle une violence à l'égard de l'enfant ou de la femme du foyer qu'ils partagent. L'animal de compagnie, être vivant sensible, est un membre de la famille sans pour cela se confondre avec l'humain. Il est à la fois confident, protecteur mais aussi bouc émissaire et souvent une victime collatérale. Les témoignages de gendarmes, d'infirmières, de vétérinaires, d'avocats, de membres de la défense de l'enfant ou de protection animale, d'enseignants ont abondé. *J.L. Benkémoun*, pédopsychiatre montrent que le socle familial qui devrait protéger et éduquer l'enfant est parfois le théâtre de très grandes violences (coups, sévices, viols). Réconfort de l'enfant, l'animal subit un sort identique ou sert de moyen de pression et de chantage pour empêcher le départ de la femme également maltraitée.

#### Que dit la science ?

En primatologie le terme de violence est peu employé car l'agression ou l'infanticide font partie du répertoire comportemental naturel afin de protéger le territoire ou l'accès aux ressources alimentaires ou aux femelles. Des codes de soumission existent pour apaiser les tensions. En préhistoire la violence humaine apparaît à partir de sa sédentarisation avec la notion de propriété, pouvoir, castes, sacrifices religieux, razzias. *L. Bègue-shankland* montre que les sévices infligés aux animaux par des enfants sont des marqueurs de violence envers les humains, une fois adulte. Ces enfants sont souvent des garçons avec des problèmes relationnels, issus d'un milieu défavorisé où sévissent des addictions et où l'animal a peu de valeur en soi. Pour *P. Jaffé* (droits de l'enfant à l'ONU) la violence naît chez l'enfant à cause des abus subis ou par imitation de la personne cruelle. En neurologie on sait définir les zones du cerveau touchées lors du stress subi par l'enfant agressé. C'est l'incohérence entre les dires du détenteur et les symptômes présentés par l'animal qui révéleront au vétérinaire les sévices.

#### Comment agir ?

La loi de 2021 contre la maltraitance animale a permis d'accroître les peines surtout si un mineur est présent et le secret professionnel du vétérinaire est levé lui permettant de signaler directement au procureur les faits ce qui déclenchera une enquête au sein du foyer. La cour d'appel de Toulouse a créé un pôle « environnement et maltraitance animale » afin d'apporter une réponse plus rapide et efficace aux délits. Les procureurs présents réagissent en urgence (saisie des bêtes), mais aussi classent moins d'affaires sans suite et prononcent des peines plus sévères (prison, interdiction de reprendre un animal inscrit sur le casier judiciaire). Pour les infractions mineures, ils sévissent par des amendes liées à des stages pédagogiques pour sensibiliser et éduquer l'agresseur. Fin janvier, *Mr Darmanin* a créé des référents dans la police et la gendarmerie pour mieux prendre en compte l'état de l'animal durant les enquêtes traitant de violence intrafamiliale et une formation est prévue dans les écoles des futurs agents, mais ce sont les mentalités qu'il faut changer : le spécisme est roi, l'animal peu considéré, la faune sauvage libre absente. Les procédures restent cloisonnées au

lieu d'être uniques et le citoyen ignore le devoir de signaler une violence (humaine ou animale) dont il est témoin. Des cours sur la sensibilité de l'animal sont prévus à l'école dans le programme *éducation morale et civique* mais on est loin d'une politique pluridisciplinaire commune « une seule violence » comme on l'était durant la zoonose du Covid pour le concept « one health ».

*Claire Borrou, vétérinaire, master en éthique animale et DU de droit animalier*

# Le débat français en fin de vie

Fin de vie, éthique et société  
Un parcours de réflexion en six épisodes

Un débat national sur la fin de vie

Le 13 septembre dernier, le président de la République a souhaité que « *la question de la fin de vie [soit] débattue de manière approfondie par la Nation* » [1]. Une convention citoyenne, réunissant 185 personnes, se réunit jusqu'à la fin mars sous l'égide du Conseil économique, social et environnemental [2]. Des travaux et concertations sont conduits dans le même temps par le Gouvernement et le Parlement. Et partout en France, des débats sont organisés par les Espaces éthiques régionaux « *afin d'aller vers tous les citoyens de leur permettre de s'informer et de mesurer les enjeux qui s'attachent à la fin de vie* » [1].

La question à laquelle la convention citoyenne est invitée à répondre est la suivante :

« Le cadre d'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ? » [3]

L'objectif du débat national est de « donner à chacun l'opportunité de se pencher sur ce sujet, de s'informer, de s'approprier la réflexion commune et de chercher à l'enrichir » [1].

La réflexion peut notamment s'appuyer sur l'avis n°139 du Comité consultatif national d'éthique, « Enjeux éthiques relatifs aux situations de fin de vie : autonomie et solidarité », qui a été rendu public en septembre 2022 [4].

[1] [www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/09/13/lancement-du-debat-sur-la-fin-de-vie](http://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/09/13/lancement-du-debat-sur-la-fin-de-vie)

[2] [www.lecese.fr/convention-citoyenne-sur-la-fin-de-vie](http://www.lecese.fr/convention-citoyenne-sur-la-fin-de-vie)

[3] [www.lecese.fr/sites/default/files/documents/LettreSaisinePMConventionCitoyenneSurLaFindeVie.pdf](http://www.lecese.fr/sites/default/files/documents/LettreSaisinePMConventionCitoyenneSurLaFindeVie.pdf)

[4] [www.ccne-ethique.fr/node/529](http://www.ccne-ethique.fr/node/529)

## L'Espace éthique Île-de-France rappelle la complexité du sujet :

La fin de vie est un sujet complexe qui nécessite de comprendre tout à la fois les subtilités du droit, les problèmes médicaux qui peuvent se poser et les réalités humaines rencontrées. Ces questions articulent, de plus, des problématiques éminemment personnelles et des enjeux collectifs. Et elles nous confrontent à notre propre finitude. Afin de donner à chacun l'opportunité de réfléchir aux enjeux du débat, d'en appréhender peu à peu la complexité, avant de se faire progressivement sa propre idée sur le sujet, l'Espace éthique Île-de-France prend des initiatives que l'on peut retrouver sur leur site internet.

<https://www.espace-ethique.org/parcours-fin-de-vie>

## Résultats du programme de recherche de l'EHESP portant sur la transformation de l'offre à destination des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

Entre 2016 et 2022, la CNSA a soutenu un programme de recherche de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) portant sur la transformation de l'offre à destination des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie. Au total, onze études ont été menées par les équipes de recherche et des étudiants de l'EHESP.

Ce programme apporte des éclairages sur la transformation de l'offre à destination des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie à travers cinq axes d'analyse :

- Les nouvelles formules d'établissements ouverts sur le domicile (dits « hors les murs ») et les habitats alternatifs.
- La coopération et l'intégration des services entre les acteurs des territoires.
- Les nouveaux métiers et compétences, la qualité des accompagnements et la qualité de vie au travail des professionnels du médico-social.
- La cohabitation de personnes au sein des établissements médico-sociaux.
- Les processus d'innovation à l'œuvre dans le champ du médico-social.

[Rapports du programme de recherche de l'EHESP sur la transformation de l'offre pour les personnes handicapées ou âgées \(ZIP, 19.12 Mo\)](#)

## De Ethica sur “Health Care Priority Setting - Lessons Learned from COVID-19”

La Societas Ethica vient de publier un nouveau numéro de sa revue online De Ethica (<https://de-ethica.com/>), une revue académique en libre accès consacrée à l'éthique philosophique, théologique et appliquée. Ce numéro spécial est intitulé "Health Care Priority Setting - Lessons Learned from COVID-19" (Définition des priorités en matière de soins de santé - Leçons tirées de l'étude COVID-19), et présente des recherches novatrices comme vous verrez ! La pandémie de COVID-19 a été l'une des crises sanitaires les plus importantes de l'histoire récente. Le virus a mis en évidence des failles et des inégalités majeures dans nos systèmes de santé et nous a obligés à nous confronter à des questions éthiques délicates concernant la définition des priorités en matière de soins de santé. Les articles de ce numéro de De Ethica explorent les diverses considérations éthiques liées à l'allocation limitée de ressources sanitaires lors d'une crise comme celle du COVID-19, à la justice distributive et au rôle de l'éthique de la santé publique, à l'examen des déterminants sociaux de la santé et aux défis éthiques auxquels sont confrontés les travailleurs de la santé en première ligne. Pour lire ce numéro, cliquez ici : <https://de-ethica.com/issue/view/413/302>

## 5. En ligne / Online

- À (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique.unistra.fr> , sur la page web Canal C2 Éthique ou sur les sources indiquées ci-dessous :
- Émission RCF Alsace « Au-delà des abus » : Commencée en 2019, l'émission est hebdomadaire et accessible depuis <https://rcf.fr/vie-spirituelle/au-dela-des-abus>. Du 26 octobre 2020 à fin août 2022 (fin de la série), sa thématique porte sur : « La figure des auteurs d'abus (sexuels et autres) » et détaille les différentes approches de la psychiatrie-psychologie. Marie-Jo Thiel accueille J.G. Rohmer, psychiatre au CHU de Strasbourg et responsable du CRAVS Alsace. Ecoutez les podcasts !
- Vidéos du Forum européen de Bioéthique édition 2023 sur le thème « Bioéthique et environnement(s) » : <https://www.forumeuropeendebioethique.eu/>
- Émission RCF Alsace « Eurêka » : Sciences, découvertes, recherches... Tout comprendre et tout apprendre grâce à Eurêka ! Le CEERE a été partie prenante depuis septembre 2020 à juin 2022 sur le thème « Éthique et Covid » ! Écoutez : <https://rcf.fr/culture/eureka>
- L'Université d'été « Éthique et maladies neuro-évolutives » en vidéo Retrouver des chemins de liberté : <https://www.espace-ethique.org/ressources/captation-integrale/universite-dete-2022-retrouver-des-chemins-de-liberte>
- Conférence Marie-Jo Thiel à l'Université de Strasbourg « Une vie à lutter contre les abus » [https://www.youtube.com/watch?v=KSvk4fB\\_aQ0&ab\\_channel=Universit%C3%A9deFribourg%7CUniversit%C3%A4tFreiburg](https://www.youtube.com/watch?v=KSvk4fB_aQ0&ab_channel=Universit%C3%A9deFribourg%7CUniversit%C3%A4tFreiburg)
- 20 ans après le vote de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, ne convient-il pas de repenser la démocratie en santé ? En mars 2022, nous lançons dans le cadre d'événements publics une consultation qui aboutira en juin 2022 à la publication d'une résolution « Réinventer ensemble la démocratie en santé ». [Rapport](#) et [Programme](#)
- Conférences hebdomadaires gratuites sur le thème « Entrer en vulnérabilité ou en sortir? » tous les mercredis de janvier à fin mars de 15H à 16H15 (heure française) <https://www.crss.ulaval.ca/entrer-en-vulnerabilite-ou-en-sortir-conferences/>
- Entretien de Marie-Jo Thiel au magazine en ligne de l'Unifr, Alma&Georges, à l'issue de la cérémonie de doctorat *honoris causa* de la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg à l'occasion du dies academicus 2022 : [https://youtu.be/KSvk4fB\\_aQ0](https://youtu.be/KSvk4fB_aQ0)
- "La fin de vie". Texte de Tanguy Châtel : "L'accompagnant, un funambule de la relation ". Lecture publique par Madame Marie-Aude Barrez, Comédienne, suivie d'un débat [Voir la vidéo.](#)

- Cyber 'éthique, visioconférence : "**Quatre lectures de l'avis 139 du Comité consultatif national d'éthique, intitulé "Questions éthiques relatives aux situations de fin de vie : autonomie et solidarité"**". [Voir la vidéo.](#)
- Les automnales de l'éthique en santé : "*Le soin aux interfaces de la ville et de l'hôpital. Quels enjeux éthiques ?*". [Voir les vidéos.](#)
- Replay du forum européen de la bioéthique. [Voir les vidéos](#)

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéo des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis la page web Canal C2 Éthique.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : [www.fondationostadelahi.tv](http://www.fondationostadelahi.tv)



## 6. Agenda

Pour un surcroît d'information, cliquez sur la date de l'événement.

**Tous les mercredis de 15H à 16H15 (heure française) : Conférences hebdomadaires gratuites**

Thème : « Entrer en vulnérabilité ou en sortir? »

<https://www.crss.ulaval.ca/entrer-en-vulnerabilite-ou-en-sortir-conferences/>

3 mai – Conférence Nature et Environnement

Thème : Les animaux dans la littérature jeunesse : Un comportement d'humain ou d'animal

Lieu : à 18h, 155 rue de Kempf à Strasbourg

5 mai – Troisième Edition des journées de recherche en éthique

Thème : « L'éthique en situations complexes et contemporaines : vers de nouvelles perspectives »

Lieu : ESG UQAM à Montréal

9 mai – Comité Consultatif National d'Éthique

Thème : Pour les sciences de la vie et de la santé

Lieu : à 19h, Maison des Associations, 63 avenue Pasteur à Troyes

10 mai – Débat organisé par l'Espace de réflexion éthique PACA Corse

Thème : Citoyen génétique et éthique

Lieu : 264 rue st pierre Hôpital de la Timone Adultes 13005 Marseille

11 et 12 mai – XXI<sup>e</sup> Journée itinérantes francophones d'éthique des soins de santé

Thème : Réenchanter la formation et la pédagogie aux métiers de la santé

Lieu : Les Sables d'Olonnes, 85000 Vendée

12 mai – Journée d'étude du Centre Interdisciplinaire d'Éthique de l'UCLy

Thème : Alimentation et Éthique

Lieu : Campus Carnot – 23 place Carnot Lyon 2<sup>ème</sup>

16 mai – Une éthique pour notre temps

Thème : Désirs d'enfant à l'heure de la science

Lieu : Département de psychanalyse de l'Université de Paris 8 à 14h30

23 mai – Journée d'étude

Thème : Qualité de vie au travail des professionnels de santé

Lieu : Maison des sciences de l'Homme, 21000 Dijon

## 7. Appel à contributions

ESCT 2023- EUROPE: Spiritual Resources for the Future

International Congress of the European Society for Catholic Theology

August 30th – September 2nd, 2023 - Theological College of Pécs (Hungary)

The congress provides the opportunity to theologians and other scholars to reflect upon the past and current situation of Europe, and to unfold the future-oriented moments of the Judeo-Christian tradition for the continent. Congress participants are invited to approach the conference topic from their own theological or other academic perspective with the aim to bring the potentials of theology, religion, and spirituality to the light through challenging discussions.

<https://pphf.hu/wp-content/uploads/2022/09/ESCT-Book-Prize-2023.pdf>

### DE ETHICA - a journal of philosophical, theological, and applied ethics

**De Ethica** seeks to publish scholarly works at the intersections of philosophical, theological and applied ethics. It is a fully peer-reviewed, open-access publication hosted by Linköping University Electronic Press. We are committed to making papers of high academic quality accessible to a wide audience. We welcome submissions from all philosophical and theological traditions that advance an original thesis and a clear and concise argument. We have a particular interest in submissions that contribute to ongoing debates of cross-disciplinary relevance. **De Ethica** is committed to a speedy and author-friendly review process; in most cases editors will notify the authors of their decision within three months. Please send submissions only via the submissions form on this website. Technical questions should be referred to Martin Langby ([submissions@de-ethica.se](mailto:submissions@de-ethica.se)). General comments or enquiries about the journal should be directed to Lars Lindblom ([executive.editor@de-ethica.se](mailto:executive.editor@de-ethica.se))

No Deadline

[Last Editorial Published here](#)

## Call For Manuscripts Examining the Ethical Considerations at the Intersection of Climate Change and Health

*The climate crisis is a global health emergency, posing ethical dilemmas for policymakers, researchers, and clinicians. The nations least responsible for producing greenhouse gases also are the ones whose populations disproportionately suffer from the impacts of climate change. What ethical issues must be considered as we race to stabilize planetary health with respect to disease, access to care, and equity? Do calls for fossil fuel divestment, geoengineering solutions, and private governance align with biomedical ethics? In the clinical setting, the demands on and need for health care have dramatically increased globally, yet care delivery is inadequate in lower- and middle-income countries and is increasingly disrupted by extreme weather events. Research advancements and technology have increased innovation in medical diagnostics and treatment, yet modern medical care is costly from both from a monetary and carbon standpoint and only available to the privileged few. How do we reconcile these disparities as well as the environmental impact of our current care delivery? For this special issue of the Journal of Climate Change and Health <https://www.sciencedirect.com/journal/the-journal-of-climate-change-andhealth> we seek submissions that examine ethical questions at the intersection of climate and health that must be considered to ensure healthy and just adaptation, mitigation, and resiliency worldwide.*

*Manuscript submission date: May 1, 2023.*

*For more information, please contact Ruth A. Etzel, MD, PhD at [RETZEL@GWU.EDU](mailto:RETZEL@GWU.EDU)*

*RESSPIR ? <https://resspir.org/actualites/le-colloque-du-resspir/>*

## 8. L'Association des Amis du Master Éthique de Strasbourg

L'AAMES a été créée le 4 avril 2013. Elle a pour objectif de promouvoir l'éthique et d'accompagner et de relayer des projets et actions concrètes liés à une démarche éthique.

### Principales activités organisées par l'AAMES :

- L'action du « Mois de l'Autre » dans les établissements scolaires où l'AAMES apporte sa contribution aux réflexions éthiques dans les lycées. Une action annuelle qui a été initiée en 2004 par la Région Alsace, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg.
- L'objectif de cette action est de sensibiliser les lycéens et jeunes apprentis d'Alsace à « la tolérance et au respect de l'Autre dans toutes ses différences, aussi bien sociales que culturelles, religieuses, liées au sexe ou à un handicap ».
- L'AAMES organise également **des journées d'études, conférences, des visites guidées de musées ou de lieux de culte.**

**L'AAMES a organisé le 15 novembre 2022 : une Journée d'étude sur le sujet « Dynamique de la paix, fécondité des conflits »**

[Consulter le programme – publication à venir](#)



## 9. Soutenez l'éthique, soutenez-nous

Et payer moins d'impôts !

### Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ?

Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les événements que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, des soutiens pour des déplacements, augmenter nos échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

### Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1er janvier 2009, une fondation partenariale de l'Université de Strasbourg, la Fondation université de Strasbourg, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Éthique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

### Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € disponibles pour nous soutenir, faites-nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts ! Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires. Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

### Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en [cliquant ici](#) et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée vers l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à : Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex.

Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

## 10. Divers

### Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site [ethique.unistra.fr](http://ethique.unistra.fr) . Rubrique Actualités en éthique. Si vous voulez vous abonner (C'est gratuit !) : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de droite de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

**AUTOUR DE VOUS** des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques : envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ; envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

### Désabonnement

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr)

### Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir BÉNÉVOLE (*travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues*), nous soutenir financièrement (*via la Fondation de l'Université de Strasbourg*), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr) ou en vous adressant directement à [mthiel@unistra.fr](mailto:mthiel@unistra.fr) . Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau.

Toute bonne volonté est bienvenue !